

Réf: Dossier N° : 24693

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « AGRI HOPE »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA BONOUMIN, 03 BP 2509
ABJ 03**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 05 Mai 2016 reçus par Me KOUADIO K. Gilbert, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 19 Mai 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AGRI HOPE » .

Objet: La production, la transformation et la commercialisation de riz ; L'achat, la vente, la production, la transformation de toutes matières premières pouvant servir à la fabrication d'engrais et de mélange d'engrais et de produits phytosanitaires, L'achat, la vente, la commercialisation, la distribution d'engrais, des produits phytosanitaires et appareils de traitement agricole ; Le négoce de tous les produits issus de l'agriculture ; La production et la commercialisation de semences ; L'achat, la vente et l'exportation, du transport et du transit par voies maritimes, terrestres ou aériennes de tous produits que ce soient des matières premières et des produits manufacturés ; L'intermédiation de commerce ; La représentation de marques, La communication et le management agro-business. Les affrètements maritimes ; L'import-export ; Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1.000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

**Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA BONOUMIN, 03 BP 2509
ABJ 03**

GERANT: Monsieur DEGNY AIKPA ALEX DESIRE.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13222 du 19/05/2016 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10334 du 19/05/2016

Pour Avis

Le CEPICI

